

**Délibération du Conseil d'Administration n° 10-23
Séance du lundi 13 février 2023**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 13 février 2023 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (à distance)
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (à distance)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice (à distance)
M. François HANET	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur (à distance)
Mme Nadia METREF	Administratrice (à distance)
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice (à distance)
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur

18 présents

Absents – excusés :

M. Georges MOTHON	Administrateur, ayant donné pouvoir à Mme CAVECCHI
M. Jérôme PACCINI	Administrateur
M. Vincent VILPASTEUR	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. BAQUIN

3 absents excusés , dont 2 ayant donné pouvoir

Absent :

M. François VERJUS	Administrateur
--------------------	----------------

1 absent

Direction/Service : DGA Ressources / Direction Financière

Objet : Actualisation de la stratégie financière de VOH

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction de de l'Habitation ;

Vu le rapport présenté au présent Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la stratégie suivante en matière d'endettement et de placement de la trésorerie :
 - Mettre en œuvre les Titres Participatifs avec le Département du Val d'Oise ;
 - Rechercher 5 M€ de financements complémentaires ;
 - Poursuivre la politique d'exposition de taux sur la base 1/3 en taux fixe, 1/3 sur une exposition inflation et 1/3 sur des taux variables monétaires avec un encours de dette global assis sur le livret A à hauteur de 50% ;
 - Finaliser les négociations de réaménagement de dette avec la Banque Postale avec en objectif une réduction du coût de l'endettement (baisse de marge) ;
 - Mobiliser des lignes de trésorerie pour préfinancer les travaux de réhabilitation dans la limite de 30 M€ dont le refinancement sera assuré par les prêts réglementés de la Banque des Territoires prévus pour les opérations concernées ;
 - Placer les fonds de la provision d'indemnités de départ à la retraite sur un Dépôt à Terme sur Fonds Euro à capital garanti ;
 - Placer la trésorerie disponible sur des comptes Livret A.

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Marie-Christine CAVECCHI